

APREMONT

Berroux Andre-Marie. Sait écrire. Agriculteur sur le domaine de Molet. Membre du comité de surveillance d'Apremont du 10 ventôse au 10 messidor an II. Secrétaire du comité le 3 germinal an II. Nommé commissaire du comité le 8 floréal an II pour faire la vérification des foins.

Burret Claude-Joseph. Sait signer. Doyen d'âge. Membre du comité de surveillance d'Apremont du 16 nivôse au 10 messidor an II. Secrétaire du comité le 29 prairial an II. Maire d'Apremont en 1803.

Burret Joseph. Membre du comité de surveillance d'Apremont du 16 nivôse au 10 ventôse an II. Président du comité le 30 nivôse an II. Nommé administrateur au district de Nantua le 10 ventôse an II. Il verse pour 12 francs de réquisition en orge le 26 brumaire an VIII. Maire d'Apremont en 1806. Electeur de l'arrondissement de Nantua en 1806.

Figuet Joseph-André. Sait signer. Membre du comité de surveillance d'Apremont du 16 nivôse au 10 messidor an II. Secrétaire du comité le 20 germinal an II. Président du comité le 20 prairial an II. Il verse pour 7 francs de réquisition en avoine le 26 brumaire an VIII.

Godet. Sait signer. Membre du comité de surveillance d'Apremont du 16 nivôse au 10 messidor an II.

Jacquet Balthazar. Membre du comité de surveillance d'Apremont du 16 nivôse au 10 messidor an II. Président du comité le 20 germinal an II.

Jacquet Claude-Alexis. Membre du comité de surveillance d'Apremont du 16 nivôse au 10 messidor an II. Président du comité le 10 floréal an II. Il verse pour 12 francs de réquisition en avoine le 26 brumaire an VIII.

Jacquet Clément-Marie. Cultivateur. Membre du comité de surveillance d'Apremont du 16 nivôse au 10 messidor an II. Président du comité le 3 germinal an II. Secrétaire du comité le 10 messidor an II. Agent municipal d'Apremont en 1797. Il verse pour 29 francs de réquisition en froment le 26 brumaire an VIII. Maire d'Apremont de 1800 à 1804 : "*Probe mais sans instruction*"¹. Il décède en 1805.

Jacquet Jean Baptiste. Maire d'Apremont en 1790. Il verse pour 12 francs de réquisition en avoine le 26 brumaire an VIII.

Jacquet Joseph. Membre du comité de surveillance d'Apremont du 16 nivôse au 10 messidor an II. Secrétaire du comité le 10 ventôse an II.

Levrat Clément-Marie. Sait signer. Membre du comité de surveillance d'Apremont du 16 nivôse au 10 messidor an II. Secrétaire du comité le 29 floréal an II. Il verse pour 5 francs de réquisition en foins le 26 brumaire an VIII.

Livet André. Sait signer. Membre du comité de surveillance d'Apremont du 16 nivôse au 10 messidor an II. Nommé commissaire du comité le 8 floréal an II pour faire la vérification des foins. Président du comité le 29 floréal an II.

Monod Jean Baptiste. Maire d'Apremont en l'an II.

Santonay Joseph, né en 1765 à Apremont. Il sert comme volontaire au bataillon de Nantua. Il décède le 13 floréal an II à l'hôpital de Lyon.

Sonthonnax Clément-Marie, fils de Joachim. Sait écrire. Cultivateur demeurant au Grand Vallion. Membre du comité de surveillance d'Apremont du 3 germinal au 10 messidor an II. Secrétaire du comité le 10 floréal an II. Président du comité le 10 messidor an II. Arrêté le 18 messidor an II avec 4 200 livres en numéraire à deux lieues de la frontière, il est condamné à 500 livres d'amende par le juge de paix du canton de Gex bien qu'il ait toujours été reconnu

¹ Etat des citoyens qui exercent des fonctions publiques dans l'arrondissement de Nantua, n.d. A.D. Ain 3M2.

dans sa commune comme un “ *très honnête homme et sans aucun incivisme* ”². Mis en liberté provisoire le 28 thermidor an II. Il verse pour 12 francs de réquisition en seigle le 26 brumaire an VIII. Adjoint au maire d'Apremont sous le 1^{er} Empire : “ *Probe mais sans instruction* ”³ (?).

Sonthonnax François-Joseph. Sait écrire. Membre du comité de surveillance d'Apremont du 16 nivôse au 3 germinal an II. Secrétaire du comité le 30 nivôse an II. Secrétaire de la municipalité d'Apremont le 28 pluviôse an II. Il fait venir un pharmacien d'Oyonnax pour son fils, le 13 brumaire an VII, qui lui donne un paquet de fleur de bornache, un sirop capillaire, de la gelée de groseille, un pot de fojonce et une topette de sirop (?). Il verse pour 12 francs de réquisition en orge le 26 brumaire an VIII.

Sonthonnax Joseph-André aîné. Membre du comité de surveillance d'Apremont du 16 nivôse au 10 messidor an II. Président du comité le 10 ventôse an II. Il verse pour 12 francs de réquisition en orge le 26 brumaire an VIII.

² Registre de délibérations du comité de surveillance du district de Gex. A.D. Ain série L .

³ Etat des citoyens qui exercent des fonctions publiques dans l'arrondissement de Nantua, n.d. A.D. Ain 3M2.